
L'ESS face à l'urgence de sa transition écologique



page **03** ▶ **Édito**

page **04** ▶ **Analyse**

page **06** ▶ **Chiffre clé**

page **10** ▶ **Podcasts**



Directrice de la publication : Séverine Guillouzic
Responsable communication : Stéphanie Aubert
Rédacteur en chef : Philippe Chibani-Jacquot
philippe.chibani-jacquot@harmonie-mutuelle.fr

Comité de rédaction : Stéphanie Aubert,
Marine Boyer, Amandine Dubois-Fleury,
Séverine Guillouzic

Design graphique, vidéo and co : Célia Hebadj,
Cyrille Le Floch

Post-production podcast : Thomas Delamotte

Valorisation : Emma Dupoizat, Cécile Raymond

Images : getty images

Pourquoi il est temps d'enclencher sa transition



A lire pour savoir, en deux minutes, pourquoi la transition écologique représente autant un défi

qu'une opportunité pour toutes les organisations de l'ESS.

Il y a une véritable urgence pour les organisations de l'ESS à se lancer dans une démarche de transition écologique de leur modèle qu'il soit associatif, coopératif ou mutualiste.

Le terme d'urgence est peut-être galvaudé. Nous vivons une époque où les urgences sociétales sont multiples et s'entrechoquent jusqu'à entrer dans une concurrence malvenue. Le monde associatif la vit au quotidien : la baisse globale des moyens alloués à la réalisation de l'intérêt général, couplée à l'augmentation des besoins (précari-

sation, augmentation de la pauvreté, vieillissement de la population, perte du lien social...) crée une pression sur les activités portées par les associations qui peinent déjà à réaliser leur mission sociale.

Atteindre ses objectifs d'activité se fait au détriment, souvent, de la qualité de service, de la qualité de vie au travail des salariés et annihile toute capacité de se projeter au-delà du court terme, de penser l'évolution de son projet associatif. Il reste alors peu de place pour penser son rôle dans la lutte pour limiter le réchauffement planétaire.

Et pourtant... l'urgence sociale ne devraient pas être mise en balance avec l'urgence climatique. Tout simplement parce que l'inaction écologique est un facteur d'accroissement des besoins sociaux. C'est ce que nous disent Aurore Médiéu d'ESS France et Jean-Sébastien Tronchon de la coopérative ImmaTerra : quel sera le quo-

tidien d'un centre de loisirs, l'été sous des canicules de plus en plus longues et sévères ? Comment envisager la prise en charge des personnes vulnérables alors que les accidents climatiques se multiplient ? Comment rendre toujours plus accessible des services sociaux si les déplacements sont rendus plus difficiles ou limités parce que polluants ?

Ce numéro de Ness, se veut pragmatique. Il partage autant les arguments de ceux qui défendent la nécessité, pour toute organisation de l'ESS, de monter dans le train de sa propre transition que des pistes de solutions pour agir concrètement. Réaliser un bilan carbone est-il un bon point de départ, que faut-il en attendre ? Pourquoi la transition écologique est l'occasion de requestionner sa raison d'être ? Comment embarquer ses équipes salariées et bénévoles pour une stratégie climat performante ?

Au travers de témoignages et d'un

reportage dans des structures engagées, notamment dans le secteur médico-social, comme l'Udaf 34, vous découvrirez qu'une transition écologique peut se faire pas à pas, sans excès et peut se révéler vecteur d'opportunité pour repenser son utilité sociale.

Un dossier pour devenir acteur de la transition en y apportant l'indispensable dimension de la justice sociale.



Aligner les planètes de la transition dans l'ESS



La transition écologique des organisations de l'ESS est une priorité face à l'urgence climatique. L'obstacle paraît immense pour beaucoup, mais certaines se sont lancées. Autre signe encourageant : les fédérations et têtes de réseaux sont de plus en plus nombreuses à s'organiser pour accompagner leurs membres dans la grande aventure de la transformation écologique de leur modèle.

Il est temps. Les associations, coopératives, mutuelles, sociétés commerciales de l'ESS, quelle que soit leur taille doivent se mettre à la page de l'enjeu climatique. Comme l'explique Aurore Médiéu, responsable du Pôle transition écologique d'ESS France, « On est obligé de se poser la question de comment on mène nos activités, au regard de la société qui nous entoure. Et se pencher sur sa transformation écologique interne, ça peut être une opportunité de marché pour l'organisation, par exemple dans le cadre des clauses environnementales qui se développent dans les marchés publics. »

L'enjeu est de taille et peut faire reculer plus d'une association déjà préoccupée par la nécessité de diversifier de plus en plus ses ressources sous l'effet de la baisse structurelle des financements publics. Les derniers chiffres établissent à 41 % la baisse des subventions entre 2005 et 2020. D'autant que l'effort de réduction de ses propres émissions peut paraître bien faible, si l'on se compare aux industries les plus polluantes.

Et pourtant l'impact CO2, même dans le médico-social est réel. The Shift Project a évalué sur l'année 2022 l'empreinte carbone du secteur de l'autonomie en France, un secteur où l'ESS assure environ 50 % de l'activité (90 % dans le handicap, 60 % dans l'aide à la personne, 30 % des Ehpad). Elle s'élève à 10 Millions de tonnes de CO2 par an. Ce n'est que 1,5 % des émissions françaises, mais c'est équivalent aux émissions de la production de ciments et bétons (10 millions de tonnes).

Bilan carbone ou pas ?

Pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre, il faut pouvoir se situer. Toutefois cette évaluation ne sert que de point de départ pour agir. Réaliser un

bilan carbone ne doit donc être ni insurmontable (coût, compétences...) ni une fin en soi. « Le bilan carbone sert à disposer d'un indicateur chiffré et de savoir où se localisent vos émissions », résume Hervé Lefèbvre, chef du Pôle Trajectoire bas carbone à l'Ademe. « Il ne faut pas chercher l'excellence dès le début, d'autant qu'il ne s'agit pas de se comparer à un autre mais bien à soi-même », rassure Lionel Fournier, directeur du Développement durable du Groupe VYV. De ce point de vue, Valoress, l'outil d'évaluation mis en place par l'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES) est une aide pour réaliser ses premiers pas dans l'évaluation carbone.

Et la nécessité de disposer d'un bilan carbone risque de s'imposer progressivement avec l'obligation, pour les grandes entreprises ou administrations publiques, d'intégrer dans leurs émissions, celles émises sur toute leur chaîne de valeur : « Il y a un effet boule de neige, résume Hervé Lefèbvre. Les grands donneurs d'ordres se retournent de plus en plus vers leurs fournisseurs pour connaître leur empreinte carbone. »

Les réseaux s'y mettent

La bonne nouvelle est que le contexte s'améliore. A commencer par les fédérations et têtes de réseau de l'Economie sociale et solidaire qui ont saisi ce temps de l'histoire. A titre d'exemple, Le mouvement des Scop en a fait l'un de ses axes stratégiques depuis son dernier congrès en 2023 avec un objectif de connaissance plus fine de ses impacts et d'outillage (ce qui inclus l'enjeu du financement des Scop. La Fehap, elle, s'engage dans des plans ambitieux de rénovation énergétique des établissements et l'UNA, un des principaux réseaux de l'aide à domicile a intégré la décarbonation du secteur dans son programme de modernisation... Tout comme Hexopée, syndicat employeur de la branche Eclat : « l'exemplarité s'applique d'abord à nous, syndicat employeur, explique Anne-Claire Devoge, de Hexopée. C'est pourquoi nous avons initié une démarche en notre sein pour que, ensuite, que nous puissions mobiliser nos adhérents. »

ESS France s'est aussi résolument engagée sur la transition écologique avec, entre autres, la coanimation d'un Centre de ressources DLA sur la transition écologique avec France nature environnement. Il doit servir à intégrer la préoccupation de la transformation écologique dans tout type d'accompagnement financé par le Dispositif local d'accompagnement.

Réinterroger son objectif social

Jean-Sébastien Tronchon de la coopérative Imma-

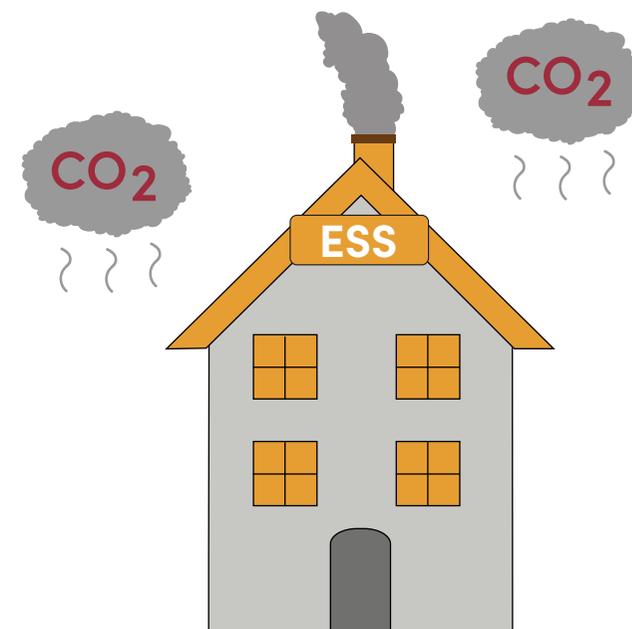
Terra, accompagne des structures de tout type sur ce chemin de la transformation écologique. C'est de plus en plus souvent le point d'entrée des organisations qui nous contactent. Mais quoi qu'il en soit, la question à se poser pour guider sa transformation c'est « à quoi vous servez ? L'important c'est de rester amoureux de votre problématique associative ou d'utilité sociale et pas seulement de la solution que vous avez créée. Parce que le monde évolue et ces solutions évoluent, ainsi que les moyens à mettre en oeuvre. »

« Si nous avons pu embarquer les équipes à partir de 2019 dans notre évaluation carbone, c'est parce qu'on l'a ramenée à l'activité, l'enjeu pour la santé », confirme Lionel Fournier qui est aussi le directeur Santé & Ecologies d'Harmonie Mutuelle.

Cette posture stratégique est le meilleur moyen d'abattre le mur que peut représenter l'objectif de neutralité carbone en donnant un sens « métier » à la transformation écologique de l'organisation. L'Udaf 34 est l'un de ces pionniers de la transformation écologique. Cette association qui agit sur l'ensemble de l'Hérault dans la protection de l'enfance ou encore l'accompagnement de majeurs sous tutelle s'est lancée en 2010. « A partir du moment où notre métier est de protéger les personnes en situation de fragilité, il était cohérent de se préoccuper des générations futures », résume Marc Pimpeterre, son directeur général. L'une des transformations a été de recréer de la proximité entre les professionnels et leurs bénéficiaires. « Nous avons deux antennes à Sète et Béziers et nous en avons créé une troisième à Lodève. Résultat, près de la moitié des salariés vit à moins

de 7 kilomètres de leur lieu de travail », se réjouit le directeur. Le résultat est double, voire triple : les émissions dues au déplacement ont largement diminué, le service aux personnes est plus efficace et la qualité de vie au travail des salariés s'est améliorée.

La transformation écologique des organisations dépasse dès lors largement la comptabilité de ses émissions de GES et les actions de réduction. Par contre elle leur donne un sens qui est un levier puissant pour l'action car elle favorise l'appropriation de la démarche par l'ensemble des parties prenantes et donc l'efficacité du projet de transformation.

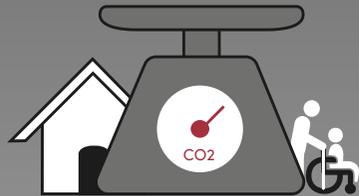


10 Mt ép. CO₂

10

millions de
tonnes équivalent **CO₂**

par an son émis par le secteur
de l'autonomie (handicap et
vieillesse, domicile
et établissement)

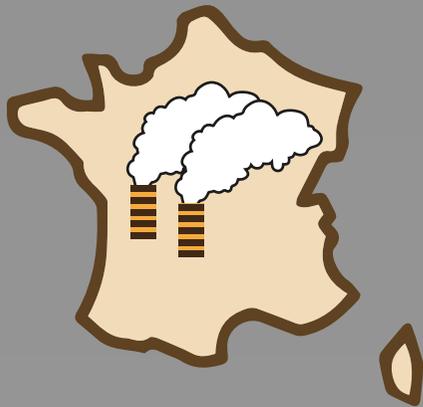


Soit autant que

Les émissions
des producteurs de béton



Les émissions de l'autonomie représentent :

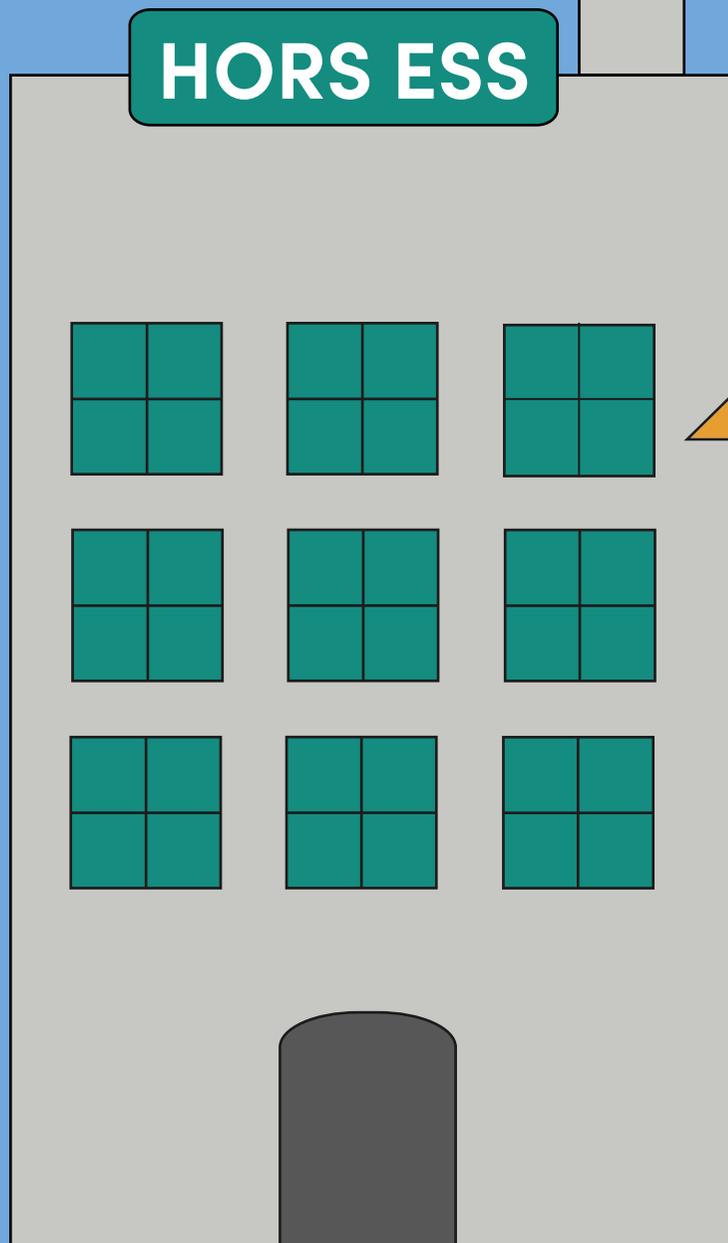


1,5%
des émissions
françaises

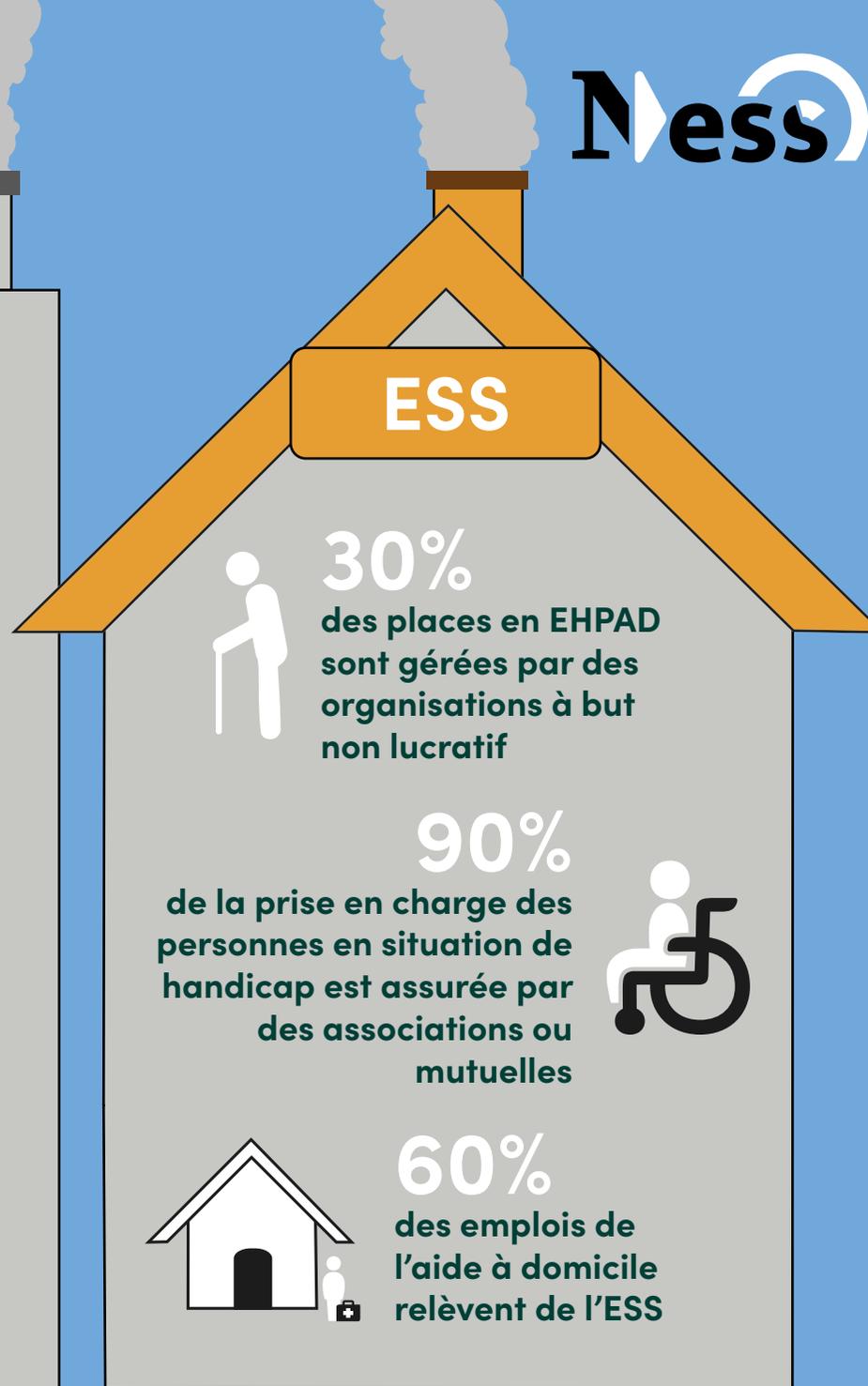


40%
de l'empreinte carbone
de notre système de santé
(hors médicaments)

HORS ESS



ESS





Le secteur social et médico-social représente une part majoritaire des activités des structures de l'ESS, mais nous n'en connaissons pas l'empreinte carbone.

Une étude commanditée par la CNSA met en lumière celle du secteur de l'autonomie où l'ESS est très présente.

Autant que le béton

L'étude est inédite. Produite par The Shift Project à la demande la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) et l'Ecole nationale des dirigeants de la protection sociale (EN3S), elle révèle l'empreinte carbone du secteur couvert par la branche autonomie (vieillesse, handicap). 10 millions de tonnes en équivalent CO₂. Ce qui représente 1,5 % des émissions françaises.

Cela peut paraître peu, mais une équivalence est parlante : le secteur de l'autonomie émet autant de gaz à effet de serre que la production de béton et de ciment en France. L'accueil en Ehpad couvre 60 % de ces émissions, l'accompagnement de l'autonomie des personnes en situation de handicap représente 27 % et l'aide à domicile 13 %.

Si l'on met en regard ces chiffres avec le poids de

l'ESS dans chacune de ces activités (voir infographie), il est raisonnable d'évaluer à, au moins, la moitié des émissions qui revient à des organisations non-lucratives et donc de l'Economie sociale et solidaire.

Plan de décarbonation

L'utilité d'une telle étude est qu'elle va permettre d'enclencher la réflexion et la mise en œuvre d'un plan de décarbonation du secteur, à l'initiative du financeur de la branche, la CNSA. « D'ici le mois de juin, nous aurons estimé le coût d'une planification écologique du secteur et proposé des arbitrages sur le partage du coût avec l'Etat », souhaite Vanessa Wisnia-Weill, directrice du financement de l'offre à la CNSA. Des arbitrages qui pourraient se concrétiser dans le prochain Projet de loi de financement de la Sécurité sociale et qui devront inclure les Départements qui assurent la solvabilisation de l'offre à travers l'administration de l'Allocation adulte handicapé (AAH) et l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA).

Dans les grandes masses, l'empreinte carbone du secteur se répartit en quatre quarts entre les déplacements (27 %), l'alimentation (24 %), la consommation d'énergie des bâtiments (22 %) et un dernier quart qui regroupe les travaux, les soins, la gestion du linge...

Trouver les sources de réduction

La gageure d'une planification écologique sur un sec-

teur d'intérêt général est qu'il faut diviser par cinq les émissions d'ici 2050 tout en assurant la continuité de services dont les besoins vont augmenter. Le Rapport du Shift Project nous laisse d'ailleurs dans l'expectative sur l'ensemble des solutions.

Deux hypothèses ont été formulées : avec ou sans virage domiciliaire. Les projections effectuées ne permettent que d'approcher le niveau de réduction des émissions escomptées quelque soit le scénario. Le travail est donc loin d'être terminé. Il sera sûrement nécessaire d'aller voir du côté des leviers organisationnels pour réduire encore l'impact, à côté des enjeux de rénovation énergétique des bâtiments, de l'électrification des parcs de véhicules ou encore de l'alimentation. « Ces leviers organisationnels sont indispensables, mais ils sont compliqués à évaluer dans des études de ce type. », relève Laurie Marraud, maîtresse de conférence à l'EHESS et cheffe de projet Santé au Shift project. La planification écologique de l'autonomie sera donc à suivre de près car elle aura un impact fort sur les perspectives de la branche et influera inévitablement sur les enjeux d'attractivité des métiers qui touchent l'ensemble des organisations.

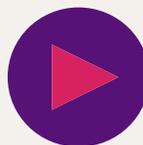


EP #1

Comment mener la transformation écologique de son organisation

[INTERVIEW]

Ness a convié deux experts de la transition écologique et de l'ESS pour parler concept, méthode et financement de la transformation écologique de nos organisations : Aurore Médieu, responsable du Pôle transition écologique d'ESS France et co-animatrice du Centre de ressources «DLA» sur la Transformation écologique et Jean-Sébastien Tronchon de la coopérative ImmaTerra.



Écouter le podcast



EP #2

La transition écologique est facteur d'amélioration de nos activités

[REPORTAGE]

L'Union des associations familiales de l'Hérault (Udaf 34) s'est engagée dès 2010 sur la réduction de ses impacts environnementaux. A l'époque, on parlait de Responsabilité sociétale des organisations pour cadrer une démarche globale. Près de quinze ans après, le travail est encore en cours, mais il a permis de réfléchir autrement une démarche écologique en phase avec la mission d'intérêt général de l'association.



Écouter le podcast

